

Retraites : l'exécutif songe à modifier l'âge de départ

Pendant sa campagne, Emmanuel Macron avait promis que celui-ci resterait fixé à 62 ans

L'une des principales promesses de campagne d'Emmanuel Macron vient soudainement d'être remise en question. Et pas n'importe laquelle : il s'agit du maintien à 62 ans de l'âge minimum pour partir à la retraite. Le candidat d'En marche avait dit qu'il ne toucherait pas à ce paramètre s'il était élu. Un engagement qui semble beaucoup moins ferme aujourd'hui.

Dimanche 17 mars lors du Grand jury RTL-Le Figaro-LCI, la ministre des solidarités, Agnès Buzyn, avait indiqué ne pas être hostile à un « allongement de la durée de travail », précisant qu'elle se prononçait « à titre personnel ». En réalité, elle n'est pas la seule à penser ainsi au sein de l'exécutif. L'Élysée confirme au Monde que « la règle des 62 ans » n'est plus gravée dans le marbre. Une inflexion qui est tout sauf anodine. Elle suscite de l'inquiétude parmi les syndicats.

« Lors de la campagne, Emmanuel Macron s'est engagé sur une réforme systémique et non paramétrique des retraites », rappelle-t-on dans l'entourage du président de la République, en faisant allusion au projet d'un dispositif universel, dans lequel se fonderaient les quelque 40 caisses existantes. « Mais à partir du moment où on décide de prendre en charge la dépendance, les données peuvent changer, poursuit cette même source. Si on offre la couverture d'un nouveau risque, cela ne va pas se faire avec des pièces en chocolat ! »

Autrement dit, la réforme, en cours d'élaboration, pour les personnes peu ou pas autonomes est susceptible de créer des besoins de financement importants et pourrait, du même coup, amener l'exécutif à reconsidérer sa position sur la retraite à 62 ans. Le fait de raisonner en couplant les deux dossiers (celui de la dépendance et celui des pensions) est très inattendu – en tout cas, assez

La réforme de la dépendance, en cours d'élaboration, est susceptible de créer des besoins de financement importants

rare dans la communication officielle – puisqu'ils obéissent à des problématiques distinctes.

D'autres variables influencent sans doute la réflexion du pouvoir en place. Les prévisions de croissance ont récemment été revues à la baisse (à 1,4 % pour 2019, selon la Banque de France), ce qui risque de se traduire par des rentrées de cotisations moins élevées que prévu. En outre, si le gouvernement décide de mieux revaloriser les pensions, en rapprochant leur évolution de celle de l'inflation, les dépenses seront accrues.

Ceci étant, rien n'est arbitré, insiste-t-on à l'Élysée : « On est dans un moment qui est celui du grand débat, où on a demandé aux citoyens mais aussi aux ministres de faire des propositions. Cela ne présage en rien de ce qui sera fait. » S'agissant de la sortie de M^{me} Buzyn, dimanche, l'Élysée la valide pleinement : « Les ministres sont légitimes à poser des [sujets] sur la table, à fortiori quand ils entrent en résonance avec [ceux] du grand débat. C'est ce qu'a fait Agnès Buzyn et sa proposition sera examinée comme toutes les autres. » « Elle s'étudie, elle se regarde », a renchéri, mardi matin sur LCI, Gérard Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, en qualifiant de « très courageuse » la suggestion de sa collègue.

Ce discours est en décalage avec celui de Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire à la réforme des retraites. Chargé de piloter ce

Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, avec Agnès Buzyn, le 13 décembre 2018, à Paris.

GILLES BASSIGNAC / DIVERGENCE



chantier ultrasensible, il mène, depuis un peu plus d'un an, une concertation avec les partenaires sociaux, en veillant à ne pas brusquer ses interlocuteurs. A chacune de ses prises de parole, il s'est inscrit dans le prolongement du programme de M. Macron et a constamment rappelé que l'âge minimum de départ restera fixé à 62 ans. Cette orientation n'étant plus aussi certaine, désormais, le haut-commissaire se retrouve en porte-à-faux. Un sentiment qui transparait nettement dans ses déclarations au Monde, lundi matin : se disant « très surpris » par les propos de la ministre des solidarités, il confiait avoir « vu émerger ce débat ». « Ce n'est pas le mien, ajoutait-il. Mais si nous devons faire évoluer notre réflexion, au-delà de cette question, ce sera

en toute transparence et non pas au travers d'une déclaration ou d'une émission. »

« Ça entame son crédit »

En privé, M. Delevoye semble ne pas avoir fait mystère de son émoi. Selon une des personnalités reçues lundi par l'ancien médiateur de la République, « il était furieux ». « Avec son équipe, ils accusaient le coup. C'est la première fois que je les vois se demander s'ils arriveront au bout de cette réforme », rapporte cette même source. « Ils l'ont fort mal vécu, confirme une autre personnalité, qui s'est entretenue avec un membre du haut-commissariat après l'intervention de M^{me} Buzyn, dimanche. Que M. Delevoye soit très surpris des affirmations de la ministre, qui travaille au même étage

que lui, en dit long... » Le débat sur la règle des 62 ans étant relancé, M. Delevoye se retrouve fragilisé, aujourd'hui. « Ça entame très clairement son crédit », juge un syndicaliste. « Peut-être qu'il est honnête mais ses promesses n'engagent que lui », enchaîne Régis Mezzasalma (CGT).

Dans un communiqué diffusé lundi, la CFDT a prévenu que « si les arbitrages sont régulièrement remis en cause, c'est toute la concertation qui s'éteindra ». Sur ce dossier, c'est la première fois que la centrale cégétiste lance ce type de mise en garde, alors même qu'elle est favorable au principe d'une refondation du système.

Parmi les élus de la majorité parlementaire, en pointe sur la question des retraites, certains s'interrogent. Députée LRM de Meur-

the-et-Moselle, Carole Grandjean indique « avoir été surprise en écoutant les propos de M^{me} Buzyn ». « Ce n'est pas la direction que nous avions prise », poursuit-elle. « Dans le climat social que nous vivons, il ne me semble pas opportun d'ouvrir ce débat [de la borne d'âge] », confie Nathalie Elimas, députée MoDem du Val-d'Oise. Pressenti pour être le rapporteur du projet de loi sur la transformation du système, le député LRM du Nord, Laurent Pietraszewski, assure que « l'expression » de M^{me} Buzyn « ne remet pas en cause ce à quoi on s'est engagé ». Au sommet de l'Etat, tout le monde, apparemment, ne partage pas ce point de vue. ■

RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES, BERTRAND BISSUEL ET CÉDRIC PIETRALUNGA

Des lycéens face aux mémoires plurielles de la guerre d'Algérie

Quatre témoins du conflit ont raconté leur vécu aux élèves de 1^{re} et de terminale d'un établissement de Rambouillet

REPORTAGE

Cela fait deux ans que, discrètement, ils sillonnent la France, pour aller de lycée en lycée, chez qui veut bien les écouter. Ce jour-là, ils sont quatre « témoins » de la guerre d'Algérie (1954-1962) à prendre la parole. Quatre voix qui racontent quatre histoires, puisées dans tous les camps. Héliette Paris est une pied-noir, une Française rapatriée. A son côté, Rahim Rezigat a vécu le même conflit, mais avec un autre point de vue. C'est un ancien militant du Front national de libération (FLN), un partisan de l'indépendance. Jean-Pierre Louvel, lui, a combattu en tant qu'appelé du contingent, parmi les enrôlés dans l'armée française pour prêter main-forte de l'autre côté de la Méditerranée. Messaoud Guerfi, enfin, est un ancien harki, un enfant de l'Algérie qui a pris les armes avec les Français. Parfois, ils sont cinq. Jacqueline Messaouda Gozland, juive d'Algérie, se joint à eux. Une exposition créée par des historiens accompagne les témoignages.

C'est il y a exactement trois ans, le 19 mars 2016, qu'a été présentée cette initiative originale, dans un discours de François Hollande, à l'occasion de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. Ce programme, intitulé « Guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? », a

ensuite été mis en place discrètement, à partir de 2017. Et il monte depuis en puissance, en s'appuyant sur des volontaires, qui veulent partager leurs expériences sur ces heures noires de l'histoire, qui continuent d'alimenter les passions sombres et les ressentiments dans les générations suivantes.

Ces mémoires d'antan répondent à des interrogations contemporaines. « La multiplication des attentats depuis 2012 a obligé les institutions à s'interroger sur la fragilité du tissu social et sur les questions identitaires, explique Paul-Max Morin, chargé de mission à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Le projet est notamment pensé pour redonner à chacun une place dans la société française d'aujourd'hui. »

Projet « encore balbutiant »

A l'origine de cette initiative se trouvent les équipes de cet organisme sous tutelle du ministère des armées. Rose-Marie Antoine, sa directrice, a poussé pour que l'ONACVG apporte des outils pédagogiques aux professeurs qui enseignent la guerre d'Algérie. Aujourd'hui, ce projet « encore fragile et balbutiant », insiste M^{me} Antoine, a touché 5000 élèves. Depuis 2018, il a pris une nouvelle dimension. Il bénéficie notamment, désormais, du soutien du Comité interministériel de prévention de

la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), ainsi que de celui de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRAH).

Ce programme ne s'est pas mis en place sans difficultés. « L'armée, acteur majeur de la guerre d'Algérie, est surtout fragilisée par ce conflit. Elle a longtemps préféré le silence par crainte de faire resurgir les blessures et de nouvelles accusations », souligne Paul-Max Morin. Frédéric Charlet, contrôleur général des armées et directeur adjoint de l'ONACVG, ne cache pas les frilosités qui existent : « Qu'il y ait un membre du FLN parmi les intervenants, oui ça a pu faire grincer des dents. Le FLN, c'était l'ennemi de l'armée française de l'époque. »

Mi-février, les « témoins » se sont arrêtés au lycée Louis-Bascan, à Rambouillet (Yvelines). Face à une centaine de lycéens de 1^{re} et de terminale, l'ancien militant du FLN, Rahim Rezigat, commence à parler. Pour expliquer qu'il s'appelle en réalité Mahfouz. « J'ai gardé mon nom de guerre. Il fait partie de moi. » Il a été arrêté à l'âge de 17 ans à Saint-Etienne. « La guerre et les tortures ne se sont pas déroulées qu'en Algérie. Ça s'est aussi passé en France », souligne-t-il, sans s'apaiser. Le 17 octobre 1961, il a manifesté à l'appel du FLN contre le couvre-feu instauré pour les « Français musulmans d'Algérie » et a eu la chance d'échapper à la violente répression de la police française

sous les ordres du préfet Maurice Papon. Depuis, il n'a cessé d'en parler et d'appeler à la reconnaissance d'un crime d'Etat. Rahim a quinze minutes pour parler. L'ONACVG minute les interventions, pour qu'il y ait une égalité du temps de parole. Comme dans une campagne électorale.

Jean-Pierre Louvel est, lui, « l'un des 1700 000 appelés qui ont servi en Algérie, au Maroc et en Tunisie ». Il raconte comment cette « parenthèse de presque trois ans » l'a profondément transformé. Il est sorti du centre de tri, à Arras (Pas-de-Calais), les cheveux ras, avec un numéro. « J'ai perdu ma personnalité. » Il découvre alors cette Algérie qu'il ne connaît pas. Son père était résistant. « Il m'a dit : "Reviens-nous, mon fils, et les mains propres". Je n'ai pas torturé, mais ce n'est pas pour autant que je me sentais les mains propres en ayant participé à cette guerre », précisera-t-il au moment des questions. Il n'en dira pas plus.

C'est au tour d'Héliette Paris de parler. Elle a grandi dans une grande ferme de la plaine de la Mitidja, dans le nord de l'Algérie. Heureuse. Puis il y a eu la guerre. Etudiante à Alger, elle a vu des « corps déchiétés » par des bombes posées par le FLN dans les rues, dans les cafés, les violences de l'Organisation armée secrète en Algérie (OAS) qui tuait tous ceux qui avaient « une tête d'Arabe ». Elle et sa famille doivent

« La multiplication des attentats a obligé les institutions à s'interroger sur la fragilité du tissu social »

PAUL-MAX MORIN
chargé de mission à l'ONACVG

quitter précipitamment l'Algérie – « mon pays » – au lendemain de l'indépendance. Elle fera des recherches pour mieux comprendre ce qui lui est arrivé, et découvrir le fondement du système colonial : la confiscation des terres et la privation du statut de citoyen aux Algériens. « J'ai compris alors pourquoi ce peuple s'était révolté. »

« Honte de mes origines »

Vient le témoignage du harki, Messaoud Guerfi. En 1958, son père, ancien combattant, défile pour saluer l'arrivée de De Gaulle au pouvoir, qui pour lui signifiait le retour de la paix. Le FLN ne le lui pardonne pas. « J'ai eu sept proches tués le même jour, dont mon père. » L'émotion dans sa voix est très forte et traverse la salle. « On parle de torture de l'armée, mais les premiers massacres pour moi, c'était le FLN », poursuit-il. Torturé à son tour après l'indépendance, il sera

arrêté et interné dans un centre à la frontière algéro-tunisienne.

A la fin de la rencontre, les élèves posent des questions. « Qu'avez-vous ressenti le jour de l'indépendance ? » « Pourquoi n'aimez-vous pas le qualificatif "pied-noir" ? » Héliette raconte sa difficulté à trouver sa place en France : « J'ai longtemps eu honte de mes origines. Je m'étais inventé une autre histoire. J'étais née à Aix-en-Provence [Bouches-du-Rhône]. Je ne voulais plus être accablée de tous les maux et traitée de "sale pied noir" »

Selon les statistiques de l'ONACVG, 8 à 10 millions de Français ont un lien direct avec l'Algérie. Pour sa directrice, cette statistique a une conséquence : « Toutes les familles sont traversées par la guerre d'Algérie. » En pleine période « de récits mythologiques à base de néonationalisme reconstruit », l'historien de la guerre d'Algérie Benjamin Stora est convaincu de l'importance de transmettre l'histoire et les mémoires plurielles de la guerre d'Algérie : « Depuis les années 2000, la France est sortie de l'oubli qu'avait fabriqué l'Etat sur la guerre d'Algérie. » Ce programme répond, en cette semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, à un danger : celui « que ces mémoires qui resurgissent restent séparées et amènent à des réflexes identitaires et intégristes », précise l'historien. ■

DOROTHÉE MYRIAM KELLOU